



Offre de formation en ligne  
B R E T A G N E

Saisie des formations en

**APPRENTISSAGE**

Septembre 2023



Ce document d'aide à la saisie vous est proposé en complément du [guide consacré aux actions de formation](#).

N'hésitez pas à le consulter pour des explications plus détaillées.



## Pour dispenser de la formation par apprentissage, vous devez

- Être déclaré organisme de formation et avoir déposé vos statuts CFA auprès de la Dreets Bretagne.
- Demander votre immatriculation au Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (RAMSESE) qui vous permettra d'obtenir un **code UAI** à l'aide de ce [formulaire](#).  
**Merci de nous transmettre ensuite ce code UAI** : ofeli@gref-bretagne.com
- Être certifié **Qualiopi apprentissage**
- Être habilité par le certificateur à préparer à la certification, cela peut être l'OF responsable ou l'OF formateur (*consulter le détail de la certification sur le site de [France compétences](#)*).



## Avant la saisie dans OFeli, penser à vérifier la certification

Vérifier la date d'échéance de l'enregistrement au RNCP de la certification préparée  
[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Si l'échéance est **ANTÉRIEURE** à la date de début de votre session 2024 en apprentissage...

Si l'échéance est **POSTÉRIEURE** à la date de début de votre session 2024 en apprentissage...

... Créer une nouvelle formation  
Page 2

Si la formation existe déjà dans OFeli

Si la formation n'existe pas dans OFeli

Sélectionner la certification de remplacement si elle existe

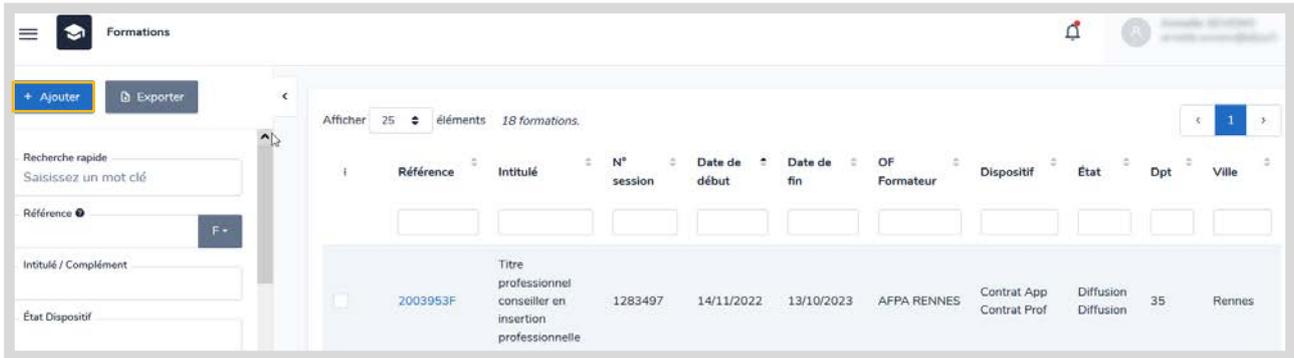
Sélectionner la certification active en attendant son remplacement

Ajouter une session 2024 à la formation  
Page 4

Créer une nouvelle formation  
Page 2



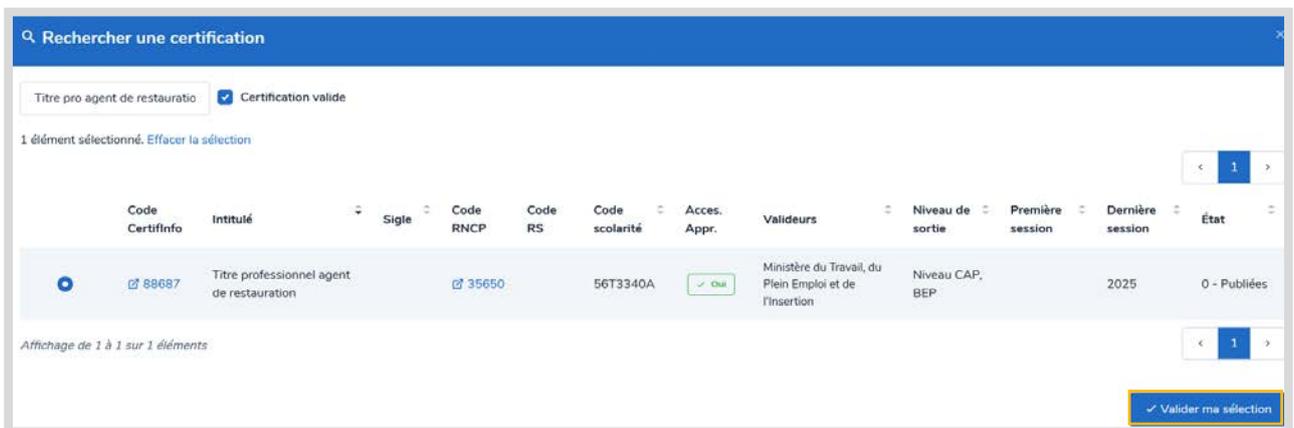
## Créer une formation



Pour créer une action de formation, cliquez sur le bouton **+ Ajouter** qui est situé en haut à gauche de la page.

Saisir la certification délivrée à l'issue de la formation en apprentissage.

## Sélectionner la certification



Cliquer à gauche sur la case à cocher pour sélectionner la certification, puis sur Valider ma sélection.



**L'intitulé, le niveau de sortie, les objectifs et le contenu s'insèrent automatiquement.** Modifier ces deux derniers champs si besoin.

#### Années accessibles en apprentissage.

Si votre formation ne s'effectue pas en totalité en apprentissage (ex : un BTS dont seule la 2<sup>e</sup> année est accessible en apprentissage) vous devez **mentionner cette information dans le complément d'intitulé** en suivant impérativement la procédure disponible en **annexe de ce guide** ([page 7](#)).



Formations / N° Auto  
Titre professionnel agent de restauration  
02230P / AFPA BRETAGNE / 35069 RENNES

Liste des formations

Informations

Sessions

Informations complémentaires

Gestion

Messagerie  
Échanger par message avec votre CARIF.

Intitulé \*  
Titre professionnel agent de restauration

Complément intitulé

Niveau d'entrée

Niveau de sortie  
3 - Niveau CAP, BEP

Objectif \*  
Préparer en assemblage des hors-d'oeuvre, des desserts et des préparations de type snacking  
• Préparer les matières premières alimentaires destinées à la transformation et à l'assemblage  
• Réaliser l'assemblage et le dressage des hors-d'oeuvre, des desserts et des préparations de type snacking  
Réaliser des grillades et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA)  
• Effectuer la remise en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA)  
• Assurer une production culinaire au poste grillade

body 1501 caractères restants

Contenu  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Préparer en assemblage des hors-d'oeuvre, des desserts et des préparations de type « snacking »  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Réaliser des grillades et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA)  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Accueillir les clients et distribuer les plats en restauration self-service  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 4. Réaliser le nettoyage de la batterie de cuisine et le lavage en machine de la vaisselle

body 2401 caractères restants

## Indiquer la durée du cycle

Indiquer la durée (en années) complète et « officielle » pour la préparation de la certification même si votre session est d'une durée plus courte. Par exemple, un BTS : indiquer 2 ( pour 2 ans), un bac pro : indiquer 3 (pour 3 ans).

Durée de cycle



## Ajouter une session

Sessions \* -

Rechercher :

Liste des sessions

Référence	Date de début	Date de fin	Dpt	Ville	Dispositif	État	OF Formateur
Aucun résultat trouvé - réinitialiser les filtres							

Affichage de 0 à 0 sur 0 éléments

Pour ajouter une session, cliquer sur le bouton .

### Une session dédiée à l'alternance

Si votre formation est accessible en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, indiquer ces deux financements sur la même session. Si le financement « Autre » (entreprise, individuel, AIF) est aussi possible, créer une session spécifique.

Lors de l'ajout d'une nouvelle session à une formation existante, vous devez **vérifier la date d'échéance de l'enregistrement de la certification auprès de France compétences** : elle doit être supérieure à la date de début de votre nouvelle session (voir le schéma [page 1](#)).

Cette information est disponible sur le site de [France compétences](#), en cliquant sur le libellé dans le tableau des certifications.



## Ajouter les dates de session

Dates de la session -

Session à la demande

Date de début \*

Date de fin \*

Entrée-Sortie permanente

### Dates de session uniquement en apprentissage

Les dates de la session doivent correspondre à la période en apprentissage.

Exemple : un bac pro dont la 1<sup>re</sup> année est en formation initiale (non saisie dans OFeli) et les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années sont en apprentissage > les dates de la session saisie dans OFeli couvrent uniquement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années (la session dure donc 2 ans).

## Indiquer le lieu de formation

Lieux de formation \*

Nom	Adresse	Principal	
<input checked="" type="checkbox"/> AFPA BRETAGNE	6 avenue du Haut Sancé 35069 RENNES - Bat 1 - 1er étage	<input checked="" type="radio"/>	<input type="button" value="🗑"/>

Affichage de 1 à 1 sur 1 éléments

Par défaut c'est l'adresse de l'OF formateur qui s'affiche. Si l'adresse est différente de l'OF formateur, vous devez supprimer ce lieu  puis cliquer sur  et sélectionner votre lieu dans la liste déroulante. Indiquer une **adresse complète** (voie, code postal, ville).

## Ajouter les contacts

Ajouter

Type

Contact

Indiquer les contacts de type « **Référent handicap** » et « **Référent mobilité internationale** ».

Cette information est utilisée dans le cadre de la gestion des vœux sur **Parcoursup** et **Affelnet**.



## Sélectionner le financement

Cliquer sur le bouton Ajouter, puis sélectionner le financeur « OPCO » et la mesure « Contrat d'apprentissage ».

Le public « Public dans le cadre du contrat d'apprentissage » s'insère automatiquement. Ne pas le supprimer ni ajouter d'autres publics.

Indiquer le **nombre minimal d'apprenants** requis pour que la session de formation débute. Cette information est utilisée dans le cadre de la gestion des vœux sur **Parcoursup** et **Affelnet**.



## Indiquer les cycles de l'alternance

Cette rubrique permet de préciser quelles sont les années en apprentissage par rapport à la durée officielle de la certification.

L'année cycle ne peut être sélectionnée que si vous avez auparavant saisi la « durée cycle » dans la fiche formation » ([page 3](#))

- **Type de cycle : préciser « En apprentissage »**
- **Année cycle : préciser la ou les années en apprentissage**

Pour chaque année accessible en apprentissage, cliquer sur « Ajouter ».  
Exemples :

- un BUT avec uniquement la 3<sup>e</sup> année en apprentissage, indiquer uniquement la 3<sup>e</sup> année ;
- un BUT avec les 3 ans en apprentissage, indiquer chacune des années.

**Le bloc « Cycle de l'alternance » est à renseigner obligatoirement** (et uniquement) pour les sessions en apprentissage (essentiel pour une bonne intégration dans **Parcoursup** et **Affelnet**).



## Remplir les durées de la session

**Durée (en heures) :** la durée totale est calculée automatiquement en fonction de la durée en entreprise et la durée en centre.

Durées de la session ▾

Durée en centre	<input type="text"/>	heures
Durée en entreprise	<input type="text"/>	heures
Durée totale	<input type="text"/>	heures
Durée hebdomadaire	<input type="text"/>	heures
Commentaire durée	<input type="text"/>	

## Modalités pédagogiques

Sélectionner dans la liste déroulante la modalité « En alternance ».

Modalités pédagogiques

## Enregistrer la session

Formations / N° Auto / Session / N° Auto  
Titre professionnel agent de restauration / 35069 RENNES  
02230P / AFPA BRETAGNE / 35069 RENNES

← Fiche formation [1/1] Sauvegarder le brouillon

Une fois toutes les informations renseignées, ne pas oublier de cliquer sur **Sauvegarder le brouillon**. La fiche action de formation s'affiche ensuite.

## Enregistrer la formation

Ne pas oublier de soumettre à validation votre formation pour que toutes vos modifications soient prises en compte.

Formations / N° Auto  
Titre professionnel agent de restauration  
02230P / AFPA BRETAGNE / 35069 RENNES

← Liste des formations Soumettre pour validation Supprimer ma demande

Lors de ce deuxième enregistrement, un message demandera de confirmer la demande et indiquera qu'une validation sera effectuée pour valider vos informations.



### Procédure pour mentionner dans OFeli les années accessibles en apprentissage Rentrée 2023



Cette procédure de saisie dans OFeli concerne uniquement les formations diplômantes dont les durées ne s'effectuent pas en totalité en apprentissage (ex : un BTS dont seule la 2<sup>e</sup> année est accessible en apprentissage).

Pour chacune de vos formations concernées décrites dans notre base OFeli, vous devez préciser les années en apprentissage dans le champ Complément d'intitulé, en respectant les libellés indiqués ci-dessous. Si le complément d'intitulé comprend déjà des données (abréviation du diplôme par exemple), la mention relative aux années en apprentissage doit être impérativement saisie à la fin. Pour vous guider, nous vous proposons **trois exemples** de diplôme avec des copies d'écran issues d'OFeli.

#### Baccalauréat professionnel

- 3 ans en apprentissage > Laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- 1<sup>re</sup> année en Formation initiale (FI), 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en apprentissage > indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en apprentissage)



#### Bachelor universitaire de technologie (BUT)

- 3 ans en apprentissage > Laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année en FI et 3<sup>e</sup> année en apprentissage > indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (3<sup>e</sup> année en apprentissage)



#### Brevet de technicien supérieur (BTS)

- BTS en 2 ans en apprentissage > Laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- BTS : 2<sup>e</sup> année en apprentissage > indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (2<sup>e</sup> année en apprentissage)




Pour plus d'information, consultez également notre guide d'aide à la saisie



Retrouvez nos **Guides de saisie OFeli** sur le site du GREF Bretagne, rubrique Formation.



Besoin d'aide ? Contactez-nous :



[ofeli@gref-bretagne.com](mailto:ofeli@gref-bretagne.com)



02 99 54 79 17

